



GUILLAUME VALLET

Économie politique du genre

Préface de **Julie A. Nelson**

Ouvertures
économiques

**+ Enseignement
à distance**



deboeck **B**
SUPÉRIEUR

Économie politique du genre

Ouvertures Économiques

GUILLAUME VALLET

Économie politique du genre

Préface de **Julie A. Nelson**

Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme « Investissements d'avenir » portant la référence ANR-15-IDEX-02.

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine de spécialisation, consultez notre site web : **www.deboecksuperieur.com**

Illustration de couverture: © tumsasedgars - stock.adobe.com

© De Boeck Supérieur s.a., 2020
Rue du Bosquet, 7 – B1348 Louvain-la-Neuve

Tous droits réservés pour tous pays.

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale, Paris: septembre 2020

Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles: 2020/13647/117

ISSN 2030-2061

ISBN 978-2-8073-2862-4

SOMMAIRE

Préface	VII
Introduction	IX
CHAPITRE 1	
L'économie politique du genre : la constitution d'un champ	1
CHAPITRE 2	
Les inégalités au regard de l'économie politique du genre	27
CHAPITRE 3	
La relation sphère domestique-sphère professionnelle	69
CHAPITRE 4	
Économie politique du genre et développement	103
CHAPITRE 5	
Le genre dans les institutions internationales	129
Conclusion	169
Bibliographie	173
Table des matières	183

PRÉFACE

Lorsque l'on pense à des catégories rigides, la vie est simple et facile. Nos cerveaux paresseux s'y habituent. Si vous souhaitez que vos cerveaux restent paresseux, alors reposez ce livre.

La plupart des économistes considèrent le genre comme une variable binaire simple, déterminée biologiquement : dans leurs équations économétriques, les économistes posent la femme = 1 (représentant le cas spécial) et l'homme = 0 (représentant la valeur par défaut ou la norme). Les économistes cherchent souvent à expliquer les différences observées dans leurs résultats comme la conséquence de différences présumées essentielles entre les sexes, en matière d'aptitudes et de préférences.

À l'inverse, la plupart des chercheur(euse)s travaillant sur le genre considèrent ce dernier comme plus complexe, et sont sensibles à l'histoire, à la culture, et aux relations de pouvoir inégalitaires. Pourtant, ces chercheur(euse)s catégorisent fréquemment l'économie politique en termes simplistes – comme par exemple en désignant le capitalisme comme forcément mauvais. Certain(e)s vont jusqu'à considérer les analyses quantitatives souvent utilisées par les économistes comme intrinsèquement oppressives.

Il est grand temps d'ouvrir nos esprits, et le livre de Guillaume Vallet peut nous y aider grandement. Dans ce livre, vous trouverez de solides recherches statistiques relatives au statut économique des femmes et des hommes (auto-identifiés), *et* une analyse éclairante des effets oppressifs de la masculinité hégémonique. En fait, vous apprendrez comment ces approches, loin d'être en conflit, sont complémentaires. Les deux sont absolument nécessaires pour comprendre l'économie politique du genre, et surtout, la vie économique dans son ensemble.

Le livre questionne aussi l'existence et la légitimité d'autres frontières. Alors que beaucoup assimilent le mot « genre » aux « femmes », l'auteur de ce livre est un homme. Ce fait nous rappelle que les hommes sont genrés, eux aussi. Une tradition de travail sur le genre a émergé au sein du monde anglo-saxon, et une autre chez les auteur(rice)s francophones, largement séparée de la première. Ce livre remet en question cette division, à travers les thématiques abordées : travail professionnel *et* famille, culture *et* environnement naturel, amour *et* monnaie, Nord *et* Sud, microéconomie *et* macroéconomie. S'inspirant de l'École Historique Allemande et de l'Ère Progressiste aux États-Unis, Guillaume Vallet explore également les idées qui vont au-delà des pensées binaires simplistes, telles que capitalisme contre socialisme par exemple.

Notre monde actuel fait face à de nombreux problèmes urgents à résoudre. Il existe de fortes inégalités dans l'accès au pouvoir et aux ressources. Les individus et les ressources naturelles sont exploités avec insouciance et cruauté dans des cultures caractérisées par la domination. Comprendre l'économie politique du genre est nécessaire pour comprendre les racines de ces phénomènes. Stimulez votre esprit, afin que chacun d'entre nous, quel que soit son genre, puisse directement contribuer au travail visant à accroître la durabilité et la justice.

Julie A. Nelson
Professor Emeritus
University of Massachusetts Boston, USA
June 15, 2020

INTRODUCTION

QU'EST-CE QUE LE GENRE : QUELQUES PRÉALABLES POUR DÉBUTER

Faire référence au genre est devenu courant aujourd'hui, dans les sciences au sens large comme dans les débats de société. Un nombre croissant d'articles ou de livres sont consacrés au genre, de même que ce dernier est largement présent dans les médias.

Le genre suscite pourtant de nombreuses controverses : il est parfois critiqué pour sa supposée nature subversive, c'est-à-dire « antisystème » ou « antinaturaliste ». Cela signifie que le genre est attaqué car il conduirait à nier l'influence de la nature sur les comportements individuels, en s'appuyant sur de fausses croyances. Nous pensons ici en particulier aux controverses de ces dernières années à propos des questionnements sur le genre dans les programmes scolaires. Les matières mobilisant le genre pour étudier la sexualité, comme sciences de la vie et de la terre (SVT), ou pour traiter de la famille comme sciences économiques et sociales (SES), avaient été pointées du doigt (Vallet, 2018).

En effet, parler de genre, c'est faire référence indirectement au sexe des individus, donc à une dimension biologique. Avec le genre, les relations entre le « biologique » et le « social » sont profondément questionnées, et c'est en ce sens que le genre provoque des controverses. Introduire le genre dans les programmes au collège et au lycée constitue-t-il un progrès ou une régression dans la connaissance ? Le « social » permettrait-il de tout expliquer, même le « biologique » ? Au contraire, le premier serait-il subordonné au second ?

Pour être en mesure de se situer sur ce type de questions, il convient de rappeler ce que signifie le genre. Selon nous, le genre peut être compris de trois manières :

- (1) Il peut faire référence à l'intégration de données relatives à la situation des hommes et des femmes dans des études scientifiques. Par exemple, la réussite scolaire différenciée au baccalauréat entre garçons et filles entre dans ce cadre. Le genre est alors une variable sociodémographique reliée au sexe des individus, et utilisée à des fins statistiques. Dans cette configuration, aborder le genre renvoie à une vision « désincarnée » de son potentiel explicatif : le genre n'est qu'une variable comme une autre (âge, diplôme, etc.).
- (2) Il désigne un concept, intégré à une grille de lecture particulière de la réalité économique et sociale. Ce concept est utile pour rendre compte de la « part sociale du sexe » (vision minimaliste) ou pour s'interroger sur la construction de la réalité sociale et du sexe – en tant que catégorie sociale – dans une perspective critique (vision maximaliste).

La « part sociale du sexe » fait référence au processus de socialisation, c'est-à-dire d'une intériorisation par chaque individu des règles sociales attendues en fonction de son sexe. Une interaction existe alors entre une « socialisation du biologique et une biologisation du social » (Bourdieu, 1998), qui repose de façon implicite sur l'idée que le biologique est premier et déterminant par rapport au social. À titre d'illustration, mobilisons l'exemple classique selon lequel le genre permet de comprendre pourquoi le petit garçon joue aux soldats : il a un comportement social en lien avec sa « nature », jugée première (vision minimaliste précitée).

Réfléchir sur la catégorie sociale associée au sexe – c'est-à-dire réfléchir en référence à deux catégories de sexe, les hommes et les femmes – va plus loin, car elle suppose que ce sont les

représentations sociales relatives aux catégories de sexe qui influencent les « attitudes » (Vallet, 2016a) et la destinée des individus. Autrement dit, le genre désigne des catégories de sexe qui entrent en interaction permanente et qui façonnent ainsi les significations associées au sexe des individus. De même, le genre dévoile les mécanismes de domination et les rapports de force à l'œuvre sur le marché du travail, à l'avantage de la catégorie de sexe des hommes et au détriment de celle des femmes (vision maximaliste précitée). Le genre est ici mobilisé comme une variable sociologique.

- (3) Enfin, le genre renvoie à un système sociétal structurant des rapports de pouvoir inégaux entre les hommes et les femmes, considérés en tant que groupes aux intérêts opposés (les catégories de sexe évoquées ci-dessus). D'emblée, le genre permet de poser la conflictualité entre ces deux catégories de sexe dans l'accès aux ressources valorisées socialement. Le genre est en conséquence intégré comme variable systémique dans toute analyse scientifique.

Dans cet ouvrage, nous retiendrons essentiellement les interprétations (2) et (3) du genre. À travers ces deux interprétations, nous souhaitons éviter que le genre soit réduit à des questions limitées, simplifiées et édulcorées, alors que sa portée est au contraire beaucoup plus grande et critique. En d'autres termes, notre objectif est d'éviter le *gender reduction*, pour reprendre le terme forgé par Anna Mary Harewood (2014).

Nous montrerons particulièrement dans quelle mesure le genre consacre, et se concrétise à travers, des rapports sociaux de sexe (Delphy, 2001 ; Combes et al., 1991 ; Vallet, 2017c). Retenir l'idée que le genre est associé à des rapports sociaux de sexe signifie en premier lieu raisonner à partir du principe de la division des champs sociaux entre catégories de sexe, selon la logique du modèle « Hub and spokes » (Vallet, 2014, 2017c, 2018). Ce modèle est schématisé ci-après :

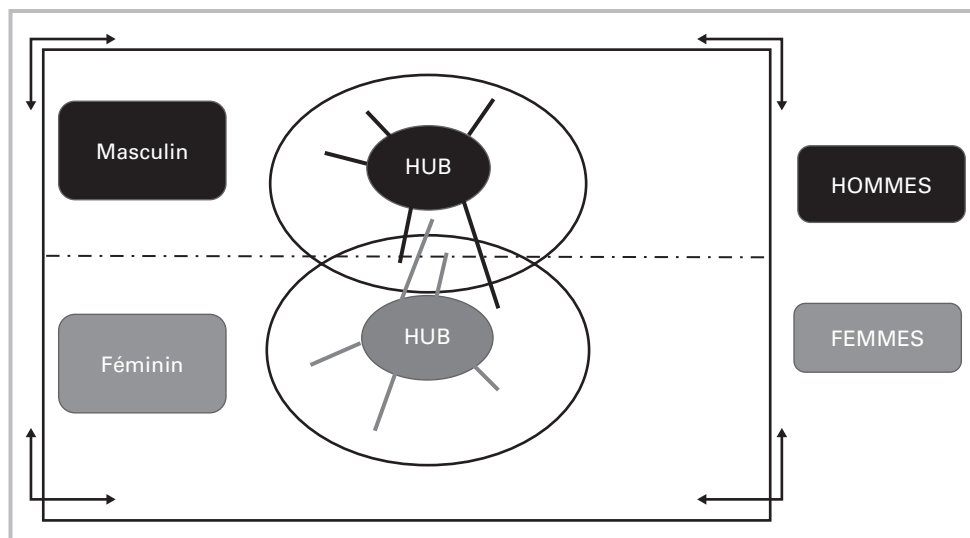


SCHÉMA 1.

Le modèle Hub and spokes

Source : Vallet, 2014, 2017c, 2018.

Ce modèle fait ressortir la logique binaire et inégalitaire du genre en tant que système, créant deux catégories de sexe hiérarchiquement séparées : celle des hommes et celle des femmes, la première dominant la seconde. Effectivement, le genre en tant que système social sépare les sexes, car « le genre peut ainsi être défini comme un système de bicatégorisation hiérarchisé entre les sexes (hommes/femmes) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées (masculin/féminin) » (Bereni et al., 2008, p. 7).

Par conséquent, le genre « est un élément constitutif de rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir », c'est-à-dire « un champ premier au sein duquel, ou par le moyen duquel le pouvoir est articulé » (Scott, 1988 *in* Guionnet & Neveu, 2009, p. 25).

Ces définitions permettent en premier lieu de comprendre qu'au sein de chaque catégorie, existe un « Hub », à savoir le référentiel principal pour les jeux de pouvoir des acteurs : il y a un « cœur », un « centre » de référence interne à la catégorie qui attire ses membres, et d'où partent les relations. Les acteurs en dérivent également leur identité et leurs « attitudes » spécifiques (Vallet, 2016a), à travers la socialisation genrée.

Certes, il n'y a pas dans chaque catégorie de sexe des identités et des « attitudes » uniques : il conviendrait de parler des masculinités et des féminités, plus que d'un unique type, tant les réalités économiques et sociales sont complexes et évolutives. L'existence de différentes relations individuelles au « centre » des catégories le confirme. Ces relations différenciées existent, car chaque individu est différent de par son âge, son diplôme, son histoire, etc.

En termes sociologiques, nous pourrions dire que le rapport au « Hub » est fonction du volume et de la structure des capitaux (économique, culturel, social, corporel) dont dispose chaque individu, plus ou moins valorisables selon les attentes du système économique, social et politique. Dans le capitalisme cognitif actuel, les individus doivent être en mesure de valoriser leurs capitaux avec ces nouvelles attentes du système, ce qui inclut également le capital corporel (Kinnunen & Vallet, 2018).

Ainsi, ces capitaux influencent la nature du positionnement individuel face à l'attractivité du « Hub ». Par exemple, des études ont mis en avant que des individus masculins relativement défavorisés en capital culturel et en capital économique peuvent considérer la valorisation du capital corporel comme un moyen de valorisation économique ou sociale (Vallet, 2017c).

Cependant, la force du genre est de diviser, en fonctionnant essentiellement en référence au « Hub » de chaque catégorie de sexe, qui exerce une force assurant la permanence des rapports sociaux de sexe (Vallet, 2017c). En binarisant de telle sorte, le genre tend à déterminer les identités et les catégorisations sociales des individus.

En second lieu, le modèle « Hub and spokes » montre que le genre fonctionne à partir de rapports sociaux de sexe qui sont des rapports de pouvoir : ces derniers se construisent et se transforment dans le cadre des structures économiques et sociales comme des interactions, pour l'accès aux principales ressources. Par conséquent, la relation entre les catégories de sexe des femmes et des hommes est fondamentalement conflictuelle, en ce qui concerne l'appropriation des ressources des champs sociaux. Les rapports sociaux de sexe sont des rapports de pouvoir, impactant tous les individus : le pouvoir des hommes sur les femmes en tant que catégorie, mais aussi le pouvoir des individus sur d'autres individus (avec parfois des femmes sur des hommes).

La division entre catégories de sexe se couple alors à une hiérarchisation, celle-ci étant signifiante dans la mesure où elle structure fortement la réalité sociale comme la pensée individuelle. Une telle hiérarchisation repose sur l'idée que la catégorie de sexe des hommes domine celle des

femmes, ce qui entraîne des conséquences sur les identités individuelles. Cette hiérarchisation est aussi visible à travers la norme de l'hétérosexualité : cette dernière ne désigne pas seulement une pratique et une préférence sexuelles ; elle renvoie à une puissante norme sociale concrétisant l'appropriation des femmes par les hommes.

De ce fait, l'hétérosexualité s'inscrit dans la binarité du genre évoquée précédemment, parce qu'elle s'oppose « forcément » à l'homosexualité, alors que la réalité est marquée par des phénomènes de bisexualité et de fluidité sexuelle (Vallet, 2018). Par contre, à l'échelle macrosociale comme à l'échelle microsociale, l'homosexualité est officieusement – voire officiellement dans certains pays – condamnée, car elle brouille la binarité du genre et menace le pouvoir de la catégorie de sexe des hommes sur celle des femmes.

En somme, avec le modèle « Hub and spokes », nous comprenons que le pouvoir individuel s'inscrit dans des relations et des interactions sociales associées à des appartenances groupales et à un certain fonctionnement sociétal.

C'est pourquoi le genre (en tant que concept associé à une grille de lecture, c'est-à-dire dans l'acception (2) ci-dessus) implique de raisonner avant tout de manière systémique, dans le but de comprendre la dynamique du fonctionnement sociétal : si le genre (en tant que système, soit l'acception (3) précédente) est évolutif et peut être marqué par des rapports interindividuels subversifs (des femmes exerçant du pouvoir sur des hommes), sa logique d'ensemble fonctionne avant tout à partir de la domination de la catégorie de sexe des hommes sur celle des femmes, sur les plans symbolique, matériel et idéologique.

Nous confirmons ici l'idée évoquée précédemment, selon laquelle la catégorie de sexe des hommes (et son « Hub »), associée à la possession des principales ressources sociétales, est considérée comme légitimement supérieure vis-à-vis de la catégorie de sexe des femmes (et de son « Hub ») (Vallet, 2018). De même, le « masculin » qui dérive de la catégorie des hommes renvoie à un ensemble d'attributs et d'« attitudes » socialement les plus valorisés, comme le combat, la force ou le courage. Lorsqu'une femme adopte ces comportements « masculins », elle renforce l'idée que ceux-ci doivent être mis en avant car ils correspondent aux attributs et « attitudes » des dominants.

Précisément, c'est bien la question de la domination qui est en jeu. En particulier, les concepts de domination masculine (Bourdieu, 1998) et de masculinité hégémonique (Carrigan et al., 1985) mettent en évidence une certaine transversalité de l'appropriation des différents champs sociaux et de leurs ressources par les hommes. Les hommes bénéficient dans ce cadre de l'oppression, de l'infériorisation et de l'exclusion des sphères de pouvoir des femmes, en tant que catégorie de sexe comme individuellement. Comme le rappelle Connell (1987, pp. 185-186), « la masculinité hégémonique doit incarner une stratégie collective réussie par rapport aux femmes ».

En effet, les rapports de pouvoir produisant la domination masculine indiquent plus ou moins implicitement que les rôles dévolus à chaque sexe dans les champs sociaux ne s'articulent pas toujours positivement, au sens fonctionnaliste du terme : le genre en tant que système n'est pas forcément utile et profitable dans la même mesure aux deux catégories de sexe ; il est susceptible au contraire de contenir et d'être sous-tendu par des inégalités entre les sexes. La domination masculine doit alors exister sous des formes légitimes pour être acceptée et perdurer, car les rapports de domination peuvent être subis, mais aussi consentis d'une certaine manière (Weber, 1971).

Dans cette perspective, on comprend mieux que, si la domination masculine se maintient au fil du temps, c'est parce que ses formes et ses modalités de concrétisation évoluent. Sa reproduction

dynamique et son historicité induisent qu'elle fait partie de l'évolution historique globale des sociétés et qu'elle connaît son propre développement (Combes et al., 1991). Il convient de préciser à ce stade que la nature et les formes de la domination masculine dépendent du système économique, social et politique plus large dans lequel elles s'insèrent. Autrement dit, la domination masculine n'est pas la même dans les sociétés antiques, dans les sociétés tribales, dans les sociétés féodales, dans les sociétés communistes et dans les sociétés capitalistes.

Toutefois, de par sa nature et son mode de fonctionnement, le capitalisme tend à accentuer l'exercice de la domination masculine, tout comme il participe à la légitimation des inégalités (Beneria, 1999). Le capitalisme valorise en particulier la compétition, qui suppose la domination, l'appropriation des ressources voire l'élimination des concurrents. De ce fait, le capitalisme possède des liens évidents avec le genre, la masculinité hégémonique étant à la fois un reflet et un véhicule du système.

C'est à partir de ces exemples que l'on constate que les évolutions sociétales tendant vers plus d'égalité apparente induisent symétriquement une plus grande réflexivité de la part des hommes quant à leur positionnement, leur permettant de réinstituer les hiérarchies et d'investir de nouveaux champs sociaux. En particulier, la mixité dans le monde professionnel est souvent associée à tort à l'égalité professionnelle (Achin et al., 2005), alors que les hommes maintiennent leur pouvoir et leur domination. La domination masculine participe à la définition des comportements et des structures qui consacrent le pouvoir des hommes, mais aussi le maintien du modèle de la « masculinité hégémonique ».

À nouveau, l'intérêt du modèle « Hub and spokes » est de mettre en évidence à la fois les possibilités de changement comme les permanences associées aux questions de genre. Les flèches bidirectionnelles situées à chaque extrémité du schéma 1 illustrent le point précédent : chaque catégorie de sexe est susceptible de croître et de se réduire (en lien avec les changements démographiques) tout comme la nature des relations entre elles change en fonction de l'évolution des rapports de force.

Par conséquent, si la force du « Hub » dans chaque catégorie est de nature centripète, réaffirmant de fait la logique binaire du genre, les « spokes » s'apparentent à des forces centrifuges. En effet, les « spokes » représentent les relations que les individus entretiennent avec leur modèle de référence : certains peuvent s'y rattacher totalement (liens courts), d'autres au contraire cherchent à s'en éloigner, parfois même en transgressant la logique binaire du genre (liens longs). Ces différences se réfèrent aux dotations inégales en capital évoquées plus haut. On comprend alors mieux la particularité des rapports sociaux de sexe contemporains, marqués à la fois par une égalité apparente – « déjà là » dirait Delphy (2001) – et une domination masculine très forte, fonctionnant de plus en plus à partir d'une oppression sans ségrégation nette (Goffman, 2002).

De la même manière, la séparation des deux catégories signifiée par la frontière en pointillé indique qu'il existe des possibilités de « troubler le genre » (Butler, 2006). Tout d'abord, l'idée d'une frontière nette et incontestable entre les catégories de sexe est discutable, du fait de différents phénomènes biologiques (inter-sexes, hermaphrodites) et sociaux (travestissement, transgenrisme). Ensuite, les comportements masculins et féminins censés fonctionner sur le mode de la dichotomie ne s'inscrivent pas toujours dans cette logique, du fait du jeu des acteurs. Les cercles associés à chaque catégorie de sexe « débordent » parfois les frontières assignées par le genre, puisque des emprunts réciproques sont en présence. Autrement dit, des femmes peuvent adopter des comportements qualifiés de masculins, donc entrer dans le monde des hommes, et vice-versa.

L'intérêt du modèle «Hub and spokes» est de mettre en évidence que nous ne sommes ni «absolument les mêmes» (sans différences, dans une logique androgyne) ni «totalement distincts» (dans une logique essentialiste) (Nelson, 2016) : le genre binarise, mais il existe une variété d'identités tout comme des entrecroisements permanents entre masculin et féminin.

Par contre, le modèle «Hub and spokes» permet de comprendre que le genre en tant que système impose que chaque catégorie de sexe et chaque individu se positionnent pour l'accès aux ressources, dans une perspective de rapports de force et de pouvoir. C'est en cela que le genre est un système marqué, selon une logique dialectique, à la fois par l'inertie et le changement.

C'est aussi en cela que l'économie politique, en tant qu'approche spécifique des phénomènes économiques (Lordon, 2008), est essentielle pour appréhender le genre : comment des différences, ayant une base naturelle certes, mais identifiables autour de valeurs moyennes et parfois contestables dans leur binarité, ont-elles été amenées à être interprétées et utilisées comme justifiant des relations de pouvoir et d'oppression ? Comment ces relations de pouvoir et d'oppression ont-elles pu impliquer des trajectoires radicalement inégalitaires quant à la production et à la distribution des ressources entre les catégories de sexe et les individus qui les composent ?

Du genre à l'économie politique du genre

Le défi et, espérons-le, l'originalité de cet ouvrage est donc de parvenir à réunir de manière heuristique économie politique et genre (en tant que concept et système, selon la définition retenue plus haut). Ainsi, en nous inspirant de la définition de l'économie politique de Figuière et al. (2014, p. xvi), nous retiendrons les six caractéristiques suivantes pour traiter de l'économie politique du genre :

- (1) *L'holisme comme fondement méthodologique* : ce premier point nous amènera à aborder le genre avant tout en tant que système, générateur de conflits entre les catégories de sexe pour la production comme pour la répartition des richesses. Cela n'empêchera pas de recourir à une posture microéconomique ou mésoéconomique selon les cas ; mais cette posture sera mise en perspective voire subordonnée à une posture d'ensemble avant tout holiste. Un tel choix est logique par rapport à notre volonté d'appréhender les questions de genre en référence au modèle «Hub and spokes». En retenant ce fondement méthodologique, nous nous inscrivons dans les rapports dialectiques entre inertie et changement systémiques évoqués plus haut.
- (2) *Une démarche hypothético-déductive* : le genre en tant que concept implique d'appréhender les phénomènes économiques à partir d'une grille de lecture spécifique. Les phénomènes économiques qui seront traités dans cet ouvrage le seront à partir de cette démarche. Nous ne «partirons» pas des phénomènes économiques pour comprendre la logique du genre ; au contraire, nous transposerons les mécanismes et les principes cognitifs du genre pour les déchiffrer. C'est en particulier à travers la troisième acception du genre citée plus haut que nous pourrions adopter une telle démarche. Dans cette perspective, c'est encore une fois à partir du modèle «Hub and spokes» que nous analyserons les phénomènes économiques.

Le choix de privilégier une démarche hypothético-déductive ne veut pas dire s'appuyer sur des modèles de raisonnement abstraits et théoriques. La volonté de se confronter à la réalité constitue clairement la colonne vertébrale de ce livre, pour des raisons tant épistémologiques que pédagogiques.

De même, cela n'empêchera pas des démarches d'abduction : cela signifie partir de faits et de données qui paraissent «singuliers» au regard de nos croyances en économie et, à partir de cela, chercher à élaborer des hypothèses non basées sur une absence d'*a priori* (induction

«pure», qui impliquerait de donner un ordonnancement du réel quasi *ex nihilo*). Le recours parfois à l'abduction permettra de considérer les phénomènes observables, que nous confronterons aux cadres théoriques retenus.

- (3) *Une démarche positive, mais aussi normative* : l'économie politique du genre permet de réfléchir sur ce que «fait» l'économiste, et sur ce que «faire» veut dire, dans sa recherche. Concrètement, il ou elle doit certes rendre compte de ce qui «est», mais cette phase doit être complétée par une vision de ce que «peut» ou même «doit être» l'économie en tant que réalité. Cette posture rappelle celle d'Amartya Sen, prix Nobel de sciences économiques en 1998, qui distingue la conception «mécaniste» de la conception «éthique» au sein des sciences économiques (Sen, 2012). La première conception permet de décrire de façon simple les mécanismes économiques et s'intéresse avant tout à des considérations logiques. Elle repose sur une vision positive des phénomènes économiques. La seconde conception se focalise sur la recherche de fins ultimes, notamment le «bien» de l'humain, intégrant la dimension éthique et morale.

Or le problème pour Sen est que, sans la condamner totalement, la conception «mécaniste» a eu tendance à s'émanciper et à devenir la norme unique en sciences économiques, avec des conséquences négatives : «Ma thèse est que l'économie moderne s'est trouvée considérablement appauvrie par la distance qui a éloigné l'économie de l'éthique» (Sen, 2012, p. 11).

La philosophie adoptée dans cet ouvrage est plus proche de la seconde dimension, qui implique alors de considérer les interactions humaines dans toute leur complexité et d'encadrer l'économie dans le social. En conséquence, elle intègre une vision plus normative des phénomènes économiques, car les chercheur(euse)s sont susceptibles de se positionner par rapport à ces phénomènes.

L'assertion précédente amène à clarifier la posture épistémologique retenue dans cet ouvrage. Nous établissons une démarcation ontologique entre les phénomènes économiques et sociaux d'une part, et les phénomènes physiques et naturels d'autre part, dans le sillage d'économistes tels que Keynes (1951), Komlos (2019) ou de sociologues comme Small (1905) et Elias (1956), par exemple. Penser que les mêmes théories et méthodes pourraient être transférées strictement aux sciences sociales constitue une erreur, car l'objet d'étude et la façon de l'appréhender ne sont pas les mêmes. Autrement dit, ce ne sont pas seulement le développement et l'utilisation de méthodes spécifiques qui séparent les deux types de sciences, mais surtout les caractéristiques des problèmes et des théories elles-mêmes qui supposent un plus ou moins grand détachement.

Il est important de préciser ici deux termes utilisés dans le paragraphe précédent. En premier lieu, «démarcation» ne veut pas dire incompatibilité totale : nous n'affirmons pas que les sciences économiques doivent se garder, en tout lieu et en tout temps, de toute collaboration avec les sciences physiques ou les sciences naturelles. Dans un souci de progrès de la connaissance, il peut y avoir des incitations à considérer des théories, des concepts ou des méthodes comme des objets d'étude spécifiques. Les humains étant des êtres complexes, constitués de parts biologique et sociale, et agissant dans un environnement physique, leurs décisions économiques s'insèrent forcément dans ce cadre.

Mais c'est ici que nous en venons à la seconde expression importante, à savoir «transférées systématiquement». Nous considérons que les économistes ne doivent pas chercher à calquer automatiquement et strictement leur démarche sur celle des sciences physiques et naturelles, au nom d'une supériorité scientifique de ces dernières, dans un souci de plus grande légitimité. D'une part, ce serait nier la façon dont la discipline et plus largement les sciences sociales se sont construites dans leur dimension moderne depuis la fin du XIX^e siècle : la pluralité des

courants et des méthodes constitue historiquement comme épistémologiquement davantage la norme qu'elle n'est un signe de défaillance. De plus, l'histoire des sciences sociales montre que la cumulativité des connaissances n'est pas la réalité, et que l'on assiste plutôt à une sorte de coexistence des paradigmes, dont les hégémonies respectives se succèdent sans totale disparition des autres.

D'autre part, le degré de généralité et de détachement sur lequel s'appuient les sciences naturelles et physiques est impossible en sciences sociales. Dans celles-ci, le (la) chercheur(euse) est lui (elle)-même partie prenante de son objet d'étude, c'est-à-dire qu'il (elle) possède le double statut de chercheur(euse) et de membre du groupe qu'il (elle) étudie : ici, les sujets sont en même temps les objets. Il (elle) ne peut s'empêcher de participer à l'expérience¹ d'une manière ou d'une autre, directement ou par identification. Et plus il (elle) est impliqué(e) dans la situation d'un groupe, plus il lui est difficile de prendre de la distance par rapport à ce qui lui arrive et par rapport à son rôle.

Si cette situation peut exister dans les sciences physiques ou les sciences naturelles, elle ne se réalise pas de la même façon. Dans les sciences sociales, la proximité des chercheur(euse)s avec leur objet d'étude induit soit des choix de questions et d'hypothèses particuliers, soit une conscientisation des sujets étudiés de l'expérience en cours. Dans le second cas, cela signifie que les modalités de la recherche en sciences sociales induisent des interactions entre les chercheur(euse)s et les sujets d'étude qui n'existent pas dans les autres sciences : les atomes ou les animaux ne réagissent pas à la situation de leur observation par des scientifiques, au sens de conscientisation du processus scientifique en cours et de ses enjeux.

C'est dans ce cadre que nous affirmons à nouveau que l'économiste ne peut se contenter de mesurer, et qu'il (elle) doit aussi réfléchir sur des principes, tel qu'évoqué ci-dessus en référence à la position d'Amartya Sen. Une telle posture ne signifie pas le refus de l'objectivité : au contraire, elle l'améliore, car elle élargit les possibilités de la connaissance, à condition de respecter les cadres d'un protocole scientifique.

Cette posture impose également « prudence et modestie » quant à la capacité d'explication du réel par les sciences économiques – sciences sociales plus globalement – et de prédiction. Une telle vision s'explique par la volonté de considérer qu'il est difficile, voire impossible, de relier des phénomènes individuels à des phénomènes collectifs, de relier le passé au futur et d'établir des relations de causalité simples.

Il est nécessaire de s'inscrire dans une réalité complexe, faite de mouvements et d'imprévus qui révèlent la nature profondément dynamique de cette réalité. Ainsi, notre posture épistémologique tranche avec la perspective néoclassique, qui repose sur un modèle « cartésien-euclidien » pour reprendre l'analyse de King (2015). En effet, selon ce modèle, la réalité est perçue de façon binaire (« soit A soit B »), donc de façon dichotomique. Notre posture se rapproche au contraire davantage de celle de Keynes, qui conçoit la réalité et les catégories de pensée comme inscrites dans un continuum, justement dans la mesure où la réalité économique et sociale est complexe. Il s'agit d'un mode de pensée de type « babylonien-ouvert » (King, 2015).

Dans cette perspective, comme Dow l'explique (Dow, 1996), cette posture repose sur une logique évolutionniste, aussi bien en ce qui concerne les individus que les institutions. Il est

1. *Expérience* est entendue au sens large ici, c'est-à-dire comme une situation scientifique de confrontation au réel par souci de vérification et de démonstration de la preuve. Nous ne parlons donc pas uniquement de l'économie expérimentale.

alors difficile d'établir des prédictions avec un degré de précision maximal. De même, une telle posture va chercher à rendre compte de la complexité du réel par une approche en termes d'interdépendances, aux déterminants et «cohérences» multiples. Cela amène à privilégier les principes de l'incertitude et de la rationalité limitée pour entreprendre toute analyse : il est difficile, voire impossible et erroné, de résumer les relations économiques et sociales à des probabilités d'occurrence et des équivalences relationnelles «parfaites». Le genre en tant que système exerce des forces structurantes, mais les interactions sociales qui s'y nouent sont caractérisées par des rapports de force, et par une certaine «place du désordre» (Boudon, 1979) qui les rendent dynamiques.

- (4) *La reconnaissance de la notion de pouvoir* : le modèle «Hub and spokes» décrit précédemment a permis de mettre en lumière le fonctionnement conflictuel du genre en tant que système ainsi que les rapports de pouvoir associés. Retenir comme référence la notion de pouvoir nous paraît essentielle pour déterminer l'influence que des catégories et des individus exercent sur d'autres. Le genre fonctionne à partir de la légitimation du pouvoir masculin, en lien avec la naturalisation de ce pouvoir (Sénac-Slawinski, 2009).

Cette caractéristique crée une transversalité du pouvoir masculin, qui s'applique dans toutes les sphères de l'existence et qui a pour principe fondamental, l'exclusion ou la discrimination des femmes, mais aussi leur appropriation par les hommes. Ce type de pouvoir «révèle clairement le fait que l'exclusion des femmes a été un élément constitutif de la sphère publique politique, au sens où celle-ci n'était pas seulement dominée par les hommes de façon contingente, mais déterminée, dans sa structure et son rapport à la sphère privée, selon un critère sexuel» (Habermas, 1990, VIII, p. 54).

Ce pouvoir n'est pas désincarné : s'il est de nature relationnelle dans les interactions, il est aussi le produit des institutions. En citant Thorstein Veblen (1857-1929), May (2008) rappelle que les institutions «distribuent» du pouvoir, et celui à l'œuvre dans les rapports sociaux de sexe mérite d'être relié au fonctionnement des institutions.

En particulier, c'est dans cette perspective que nous relierons pouvoir, autorité et domination. En effet, l'autorité est un pouvoir légitime, créant une adhésion et un consentement, mais aussi un «ordre hiérarchique» (Weber, 1971) dont découlent des rapports de domination. Ce triptyque pouvoir-autorité-domination révèle que la domination est susceptible de se caractériser par une légitimité.

Ce choix est aussi fondamental pour appréhender la réalité économique et sociale : s'il y a un pouvoir, il existe des phénomènes d'asymétrie d'information, de rationalité limitée, de concurrence imparfaite et de systèmes de coalitions qui sont reliés à ce pouvoir. De ce fait, c'est la nature même de l'analyse économique qui est questionnée, et qui doit se renouveler pour tenir compte de la place du pouvoir. C'est ce que se propose de faire l'économie politique du genre, en incluant les relations de pouvoir inégales liées au genre dans un processus dynamique pour développer une véritable méthodologie critique (Ackerly & True, 2013, p. 136).

- (5) *Une analyse «située» ou «contextualisée»* : si le genre est un système, il n'existe pas à part de ses composantes internes. Autrement dit, le genre est aussi «subjectivé» par les acteurs économiques eux-mêmes, tel que le révèle le modèle «Hub and spokes». Il y a toujours des interactions entre système, catégories de sexe et individus, dont découle la dialectique changement-inertie évoquée. Ainsi, tenir compte des positions et des dispositions des acteurs (*standpoint*) est essentiel pour traiter de l'économie politique du genre. C'est ce que Donna Haraway appelle le «savoir situé» (Haraway, 1988). Tenir compte de ce «savoir situé» dans

la démarche scientifique ne signifie ni tomber dans un relativisme généralisé ni réifier l'expérience vécue des acteurs (Scott, 1992).

Mais une telle démarche permet de mobiliser des expériences et expertises souvent ignorées. De plus, cela signifie que les acteurs économiques ne sont pas neutres et interchangeables : ils sont le produit d'une histoire et d'une socialisation particulières, ce qui influence leurs choix, leurs préférences et leurs « attitudes ». Les choix qu'ils opèrent possèdent donc de multiples natures et sont associés à une pluralité de formes de rationalité. La pluralité des formes de rationalité amène d'ailleurs à réfléchir en termes d'« action située » plus que de simples choix individuels. Nous aurons largement l'occasion de le développer tout au long de cet ouvrage.

Notons cependant déjà que la socialisation de genre, qui s'opère dès l'enfance, construit des processus mentaux chez les individus qui les rendent même parfois étrangers à l'idée de rationalité instrumentale, tant c'est l'inconscient qui est susceptible de gouverner la prise de décision. Les « attitudes » des individus ne sont alors pas forcément toujours guidées par la raison, mais par des habitudes, des émotions et des intuitions (Komlos, 2019).

Dans ce cadre, tenir compte du « savoir situé », c'est réfléchir au processus complexe gouvernant la prise de décision économique, qui relève de multiples déterminants et séquences pas toujours clairement ordonnées ni prévisibles. La démarche de l'économie politique du genre ne repose pas sur la définition de fonctions d'utilité personnelles, où les désirs des individus seraient stables, classés et transitifs. La démarche se veut au contraire ouverte à des outils et des méthodes plus larges susceptibles de rendre compte de la « totalité » des phénomènes associés au genre.

C'est à ce stade que nous pouvons introduire le concept d'intersectionnalité, fréquemment utilisé dans les recherches sur le genre. Ce concept appelle à relier le genre à d'autres dimensions explicatives pertinentes, qui rendent compte de la complexité du réel dans laquelle se situent les individus. Concrètement, cela signifie que le comportement économique d'une femme ou d'un homme ne s'explique par uniquement en référence au genre : son groupe social d'appartenance, son ethnie, son âge, sont des dimensions à croiser avec les questions de genre.

Ces dimensions peuvent parfois se compléter, mais aussi diverger selon les cas. Une démarche scientifique basée sur l'intersectionnalité permet de rendre compte du vécu des individus à travers leurs points communs comme dans leur diversité, ce qui est essentiel. L'intersectionnalité évite aussi les analyses monocausales, en considérant que les inégalités reliées au genre ont des liens avec d'autres, dans des systèmes de causalités multiples et complexes (Cho et al., 2013).

Mais l'intersectionnalité possède aussi une dimension critique. Le croisement des différentes dimensions explicatives pertinentes est là pour rendre compte de la cumulativité des formes de domination à l'œuvre dans la réalité. La domination liée au genre est susceptible d'être couplée à une domination liée à l'appartenance ethnique ou à l'origine sociale, par exemple. L'intersectionnalité est indispensable pour relier domination et décisions situées.

De même, la réalité des décisions situées induit effectivement que les individus agissent par exemple sous l'emprise des émotions parfois, tout comme ces individus ne sont pas toujours capables de hiérarchiser ou de stabiliser temporellement des préférences. Ces émotions, souvent reliées à l'inconscient des individus comme nous l'avons énoncé ci-dessus, « comptent ». Elles s'insèrent elles-mêmes dans un contexte social et politique déterminant lors de la prise de décisions économiques.

Dans cette perspective, l'économie politique du genre s'appuie sur une approche institutionnaliste : les institutions constituent des cadres de l'action, qu'il s'agit d'intégrer dans l'analyse des

chercheur(euse)s. Ainsi, comme le rappelle Sylvie Morel (Morel et al., 2019, p. 15), l'économie politique du genre ne suppose pas seulement d'articuler l'action des individus et les institutions, mais de les imbriquer dans un nouveau système de pensée.

Dans une même logique, faire de l'économie politique du genre implique pour les chercheur(euse)s eux (elles)-mêmes une certaine forme de réflexivité : étant situé(e)s, ils (elles) produisent un « savoir situé ». Autrement dit, « tout savoir est tributaire des positions que ceux qui le produisent occupent dans le monde, et donc aussi des privilèges qu'ils servent ou qui les guident » (Puig de la Bellacasa, 2003, p. 43).

Ce « savoir situé » se concrétise par des préférences et des choix de recherche explicitement ou implicitement guidés par la socialisation des chercheur(euse)s, c'est-à-dire aussi bien la socialisation personnelle que la socialisation à la recherche dans la discipline. Concrètement, en sciences économiques, le savoir s'est largement construit à partir et à travers les travaux d'économistes qui sont des hommes. S'interroger sur les biais scientifiques relatifs à cette particularité permet d'entreprendre des recherches d'un type nouveau, et permet aussi de mettre en lumière d'autres types de savoirs, qui s'appuient notamment sur la perspective des femmes.

Par contre, cela ne signifie pas que, par nature, les femmes produiraient un savoir différent : le penser pourrait conduire à des biais essentialistes et à des situations contre-productives. Mais nous considérons que la prise en compte du point de vue des femmes comme du féminin permet d'investiguer différemment la réalité économique et d'appréhender la construction du savoir scientifique comme un processus politique, c'est-à-dire socialement déterminé.

C'est ce que rappelle également Sylvie Morel pour l'économie – hétérodoxe, c'est-à-dire en rupture avec l'économie néoclassique² – féministe : l'action militante est un levier indispensable pour promouvoir d'autres types de savoirs et d'autres politiques publiques s'appuyant sur ces savoirs. Morel explique notamment que ces savoirs sont différents en ce qu'ils s'appuient sur l'identification, par les femmes elles-mêmes, des freins quotidiens à leur liberté d'action.

En cela, ce type de posture est en phase avec celles des institutionnalistes progressistes américains du début du ^{xx}e siècle, inscrivant les chercheur(euse)s dans leur « contexte social » (Morel et al., 2019). Les économistes féministes ont développé des recherches épistémologiques fondamentales pour construire un savoir axé sur l'expérience vécue des femmes : « cela a eu pour effet de transformer la théorie économique par l'introduction de nouveaux objets d'étude, plus représentatifs des problèmes réels des femmes, et par le recours à de nouvelles démarches de recherche, à dimension plus qualitative et interdisciplinaire » (Morel et al., 2019, p. 11).

L'analyse de Morel nous permet de préciser que, si nous effectuerons des emprunts aux économistes féministes, nous élargirons également le spectre de la connaissance pour intégrer une pluralité de savoirs. Citant les travaux de Waller et Jennings (1990, p. 613), nous nous reconnaissons dans la distinction que Morel opère entre, d'une part, une « économie véritablement féministe » et, d'autre part, l'« économie faite par les féministes » ou encore « l'économie au sujet des femmes » (Morel et al., 2019, p. 18).

S'ancrer à l'idée de « savoir situé » est aussi essentiel pour relier le fonctionnement genré du système macroéconomique et les individus. Comme nous chercherons à le mettre en lumière à travers plusieurs exemples, le fonctionnement genré du système macroéconomique exerce un impact jusque dans les corps des individus, influençant leur vécu de différentes situations. Par

2. Nous revenons plus longuement sur ce qu'est l'hétérodoxie dans le chapitre 1.

exemple, notons déjà que l'exercice concret d'un emploi est l'incarnation de rapports de force et de l'emprise d'un système, qui exerce des conséquences au plus profond des corps des individus. C'est pourquoi l'adoption de cette approche s'inscrit dans notre volonté de privilégier dans cet ouvrage l'holisme méthodologique, et non l'individualisme méthodologique.

Cela n'empêche pas la mobilisation de toute une série de méthodes, parfois très différentes en apparence les unes des autres. Si les études auxquelles nous faisons référence dans cet ouvrage sont fréquemment issues de recherches ayant résulté de méthodes économétriques, nous ne nous privons pas d'évoquer parfois celles issues de l'économie expérimentale d'une part et, surtout, celles dites qualitatives : observation directe, entretiens, travail sur ressources documentaires.

Les méthodes qualitatives sont d'ailleurs fréquemment négligées dans la recherche économique, et c'est selon nous un tort. Tout dépend du contexte et de la question de recherche. Ainsi, même en suivant la perspective holiste, l'économie politique du genre peut amener les chercheur(euse)s à s'intéresser aux interactions entre individus qui nécessitent de s'appuyer sur des méthodes qualitatives. Le point crucial est pour nous d'inscrire les résultats des recherches dans le fonctionnement du genre en tant que système et de les relier en particulier à la notion de pouvoir détaillé dans le point (4).

En somme, ce cinquième point nous montre que l'économie politique du genre amène à des questions épistémologiques fondamentales d'un nouveau type, notamment sur les plans des interactions entre objectivité, subjectivité et neutralité. Par ces interactions, la question des rapports de domination genrés dans le champ scientifique est posée, et donc leur traitement politique.

- (6) *Une approche disciplinaire ouverte* : dans le but de situer l'action et de rendre compte des rapports de pouvoir, tels que ceux en jeu dans les questions de genre, les outils traditionnels des sciences économiques se révèlent parfois insuffisants. C'est pourquoi la mobilisation des concepts, théories et outils méthodologiques d'autres sciences sociales peut s'avérer indispensable pour traiter de l'économie politique du genre. Comme le note Alesina, l'économie politique de ce point de vue est l'étude d'objets économiques en relation avec de nombreuses autres disciplines des sciences sociales (Alesina, 2016).

En ce qui concerne cet ouvrage, nous insisterons particulièrement sur les emprunts à l'histoire et à la sociologie. Ce choix s'explique d'une part du fait que ce sont selon nous ces disciplines en sciences sociales qui ont le plus précocement et le plus profondément investi les problématiques du genre. D'autre part, il s'agit des deux autres sciences sociales que nous connaissons le mieux. Du fait de cette ouverture, il conviendra toutefois d'opérer une démarcation et une différenciation claires avec l'histoire du genre et la sociologie du genre, ce que nous expliquerons dans le chapitre 1.

En conclusion de cette première partie de l'introduction, nous souhaitons affirmer qu'à nos yeux, l'économie politique du genre constitue non seulement une démarche, mais une branche de l'économie politique à part entière. Par les savoirs au sens large qu'elle produit (le *Gender knowledge* (Caglar et al., 2013)), l'économie politique du genre vise à analyser la réalité économique sous un angle nouveau, dans la perspective de produire un nouveau paradigme. Autrement dit, nous considérons que l'économie politique du genre permet de renouveler la façon dont les économistes abordent les phénomènes économiques, sous un angle jusqu'alors insuffisamment, voire pas, exploité. Selon nous, cette branche de l'économie politique n'est cependant pas isolée des sciences économiques, elle en constitue une partie. Elle est autonome, pas indépendante, comme nous le soulignerons dans le chapitre 1.

Un ouvrage innovant sur un sujet d'actualité !

En tant que **variable sociodémographique, système sociétal hiérarchisé et grille de lecture analytique de la réalité économique**, le genre est de plus en plus mobilisé dans les recherches, comme dans les enseignements.

La publication d'un ouvrage sur l'**Économie politique du genre** vise à contribuer à cette tendance de façon novatrice. En s'appuyant sur une démarche d'économie politique, il cherche à mettre en avant l'intérêt d'une telle approche pour la discipline.

Dans cette perspective, il s'appuie sur 3 grands axes :

1. **Un axe théorique et épistémologique** permet de préciser les originalités du champ et de proposer l'orientation globale de l'ouvrage. Ce premier axe vise aussi à affirmer les différences avec la sociologie du genre.
2. **Un axe inégalités** dresse un panorama des champs économiques dans lesquels la présence des inégalités de genre constitue une forte incitation à s'appuyer sur l'Économie politique du genre (école et marché du travail essentiellement). Celle-ci permet à la fois de repenser l'analyse de la réalité économique, comme la mise en œuvre des politiques publiques traitant ces inégalités.
3. **Un axe international** mobilise l'Économie politique du genre pour traiter des questions relatives au développement et au cas des institutions internationales, en particulier les banques centrales.

Ce livre s'adresse essentiellement aux étudiants de master et de doctorat en sciences économiques, mais son contenu est susceptible d'intéresser un public plus large : étudiants en licence de sciences économiques, étudiants d'autres sciences sociales, et toute personne intéressée par les questions relatives au genre.

Agrégé de Sciences sociales et Maître de conférences-HDR en Sciences économiques, **Guillaume Vallet** travaille à la faculté d'Économie et au Centre de Recherche en Économie de Grenoble (CREG) de l'Université Grenoble Alpes. Il est également membre de l'Institut de Recherche pour l'Économie Politique de l'Entreprise (IREPE).

ISSN : 2034-5070

ISBN : 978-2-8073-2862-4



deboeck
SUPÉRIEUR **B**

www.deboecksuperieur.com



Dans le cadre du Système
Européen de Transfert
de Crédits (E.C.T.S.),
ce manuel couvre les niveaux
Master et Doctorat.